

Le 16 septembre 2019

**Par SDÉ et messenger**

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives  
à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable  
Dossier : R-4008-2017  
Notre dossier : 22507-16

---

Chère consœur,

Nous vous faisons parvenir la présente demande de paiement de frais intérimaires pour notre participation dans le dossier mentionné en objet.

Comme vous le savez, ce dossier a récemment débuté sa troisième année d'existence, chose qu'il était impossible de présumer lorsque nous avons estimé les frais entourant notre participation. Or, le Distributeur a produit six demandes amendées depuis la présentation de sa première demande, en plus de produire une preuve volumineuse qui a requis à chaque fois un examen de la part de tous les intervenants, incluant l'UMQ. Nous avons donc dû participer à des audiences supplémentaires dictées par ces évolutions du dossier, chose qu'il était impossible de prévoir à l'époque. Bien entendu, ces étapes ont nécessité une préparation additionnelle, en plus de requérir notre présence devant la Régie de façon plus soutenue. De plus, vous aurez remarqué que l'UMQ a dû changer de procureur au cours de ce dossier.

Depuis son intervention au dossier, l'UMQ a participé à la plupart des étapes du dossier, tout en choisissant parfois de s'abstenir de le faire lorsqu'elle jugeait que cela n'était pas utile pour les fins du débat. Nous sommes donc d'avis que les frais engendrés par notre participation aux débats sont tout à fait raisonnables, et sont le reflet de l'ampleur que ce dossier a pris depuis son ouverture.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.

*(s) Jean-Philippe Fortin*

Jean-Philippe Fortin

/vp